



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeux Olympiques et Paralympiques : Pour les salarié-es surexploités, tout commence !

Le COJOP piétine la réglementation du travail en vigueur : des salariés en forfait jour effectuent jusqu'à 64 heures par semaine, sans repos hebdomadaire, sans heure supplémentaire payée, sans respect pour les repos entre deux journées... Déjà, le gouvernement avait décidé de décrets faisant régresser le droit du travail en vue des JOP. Le COJOP va encore plus loin et invente ses propres règles. Un vrai scandale social, qui porte un risque majeur pour les droits des travailleurs et travailleuses. Va-t-on avoir comme héritage des jeux une nouvelle casse du droit du travail ?

La CGT a demandé une rencontre avec la direction du COJOP, sans succès.

Depuis la communication sur ces forfaits jour d'un autre âge, de très nombreux salarié-es se sont manifesté-es auprès de notre syndicat.

Nous dénonçons une utilisation systémique de ces contrats abusifs par le COJOP. Ce sont des centaines de travailleurs qui sont concerné-es !!

La CGT va s'employer à faire requalifier les contrats de nombreux salarié-es. Les JOP ne sont pas terminés, l'épreuve sociale est devant nous.

Bobigny le 12 août 2024

Contact presse : Kamel Brahmi Tél : 0622330456